

au gouvernement russe est reconnue par l'Empereur Alexandre :

« Maintenant, dit la Nation, les négociations vont naturellement entrer dans une période plus avancée et plus pratique. Dès que la Russie reconnaît le mal, il y a lieu à discuter le remède. On peut raisonnablement espérer qu'on le trouvera. »

Mais si l'on tardait à le trouver ce remède, il est probable que la Nation l'indiquerait.

Le *Sicde* constate à son tour qu'il est bien affirmé dans la réponse à l'Angleterre que la Russie seule est en mesure de donner la paix à la Pologne. Il doute, avec raison, des intentions pacifiques de l'empereur Alexandre. Les faits sont là pour répondre, et on peut juger de l'avenir par le passé et le présent.

Le *Sicde* passe en revue la théorie si commode du prince Gortschakoff.

« On prend des engagements avec un peuple; on ne veut pas les exécuter; on le pousse à l'insurrection; on le mitraille ou lui prend ses libertés; et on lui dit que, s'il était resté tranquille, on l'aurait laissé libre. Tous les tzars, dans tous ces temps, ont tenu à cet égard le même langage et se sont conduits de la même façon; c'est l'a, b, c de la tyrannie. Malheureusement il arrive quelquefois que l'insurrection provoquée ainsi se change en révolution; c'est le cas où se trouve la Russie. »

Pour extrait : J. REBOUX.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 6 mai.

On lit dans l'*Opinione* : Les brigands tentent toujours d'audacieux coups de main, mais les autorités italiennes ont pris de telles précautions qu'on ne tardera pas à en venir à bout. Les brigands se sont réunis à Valle-Pietro et là, formés en petites bandes, ils se préparent à passer la frontière près d'Arizzano. Les troupes italiennes ont pris leurs mesures pour leur couper la retraite.

On assure que les documents recueillis par la commission du brigandage, constatent pleinement la complicité du gouvernement pontifical dans le brigandage.

Berlin, 6 mai.

La *Gazette nationale* a reçu de Copenhague la nouvelle que le prince Christian, désigné par le traité de Londres du 8 mai 1852, comme héritier de la totalité des territoires de la monarchie danoise, vient de protester formellement contre la patente du 30 mars, comme portant atteinte aux arrangements conclus entre le Danemark, la Prusse et l'Autriche en 1815-52 sur la base de la non-séparation de ces territoires.

Berlin, 6 mai.

La *Gazette de Bromberg* annonce que le détachement de Tacyanowski a été battu, le 2 mai, près de Biniszewo. Taczanowski, a été blessé dans cette affaire.

Vienne, 6 mai.

La convocation du Reichsrath est ajournée au 6 juin.

Raguse, 5 mai.

Une société secrète s'était formée à Mostar, parmi les musulmans, pour organiser l'agitation contre les chrétiens, sur divers points de l'Herzégowine. Les autorités turques ont découvert le complot et plusieurs arrestations ont été opérées.

Londres, 6 mai.

Une dépêche de lord Russell, adressée le 2 mai à lord Napier porte en substance : Le baron Brunnow m'a dit, en me communiquant la réponse de la Russie : vous m'avez déclaré que la démarche de lord Napier avait lieu dans une intention pacifique. Le cabinet impérial a reçu votre

dépêche dans le même esprit de paix et de conciliation. Vous m'avez dit que vos représentations étaient basées sur les traités de 1815; la Russie accepte cette base; et dans les limites des traités de 1815.

New-York, 24 avril.

Une division fédérale a été envoyée de Greenville (Mississippi), dans la direction de Deer-Creek. Elle a détruit plusieurs plantations de coton évaluées trois millions de dollars et a emporté une quantité considérable de provisions.

New-York, 25 avril.

Le général fédéral Foster est retourné à Newbern. Il n'a pas continué la poursuite des confédérés qui ont abandonné le siège de Washington (Caroline du Nord.)

Le ministre des finances, M. Chase, est à New-York pour un nouvel emprunt. La législature de New-York a voté un million de dollars pour les travaux de fortification du port de New-York.

Berne, 5 mai.

Les élections pour le grand Conseil du canton de Lucerne ont donné la majorité aux libéraux.

Turin, 5 mai.

La Chambre s'est formée aujourd'hui en comité secret pour entendre la lecture du rapport sur le brigandage.

Madrid, 5 mai.

Le roi Ferdinand de Portugal est arrivé à Cadix. Le bruit court que la session des Chambres sera prochainement suspendue.

### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

M. le préfet du Nord vient d'adresser à MM. les maires du département copie d'une circulaire ministérielle du 25 février relative aux propositions de récompenses à accorder aux membres honoraires et participants des sociétés de secours mutuels approuvées, lesquels mériteraient par un dévouement hors ligne, par des services signalés d'être désignés d'une manière plus particulière à la sollicitude de M. le ministre de l'intérieur.

Ces attributions de récompenses ont été créées par un décret du 26 mars 1852, et elles ont lieu tous les trois ans. Elles consistent en médailles d'honneur et mentions honorables insérées au *Moniteur*, et ne sont accordées que pour des faits tout à fait exceptionnels. Ce serait, du reste, diminuer le mérite de ces distinctions que de les prodiguer.

En conséquence, M. le préfet recommande aux maires de bien se pénétrer de l'esprit du décret, et de ne faire que des propositions applicables à des faits ayant le caractère d'efforts extraordinaires et surtout de ne pas multiplier les candidatures.

Un arrêt de la Cour de cassation, rendu en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, établit que lorsqu'un propriétaire, qui a subi l'expropriation totale de son terrain pour cause d'utilité publique, vient ultérieurement à réclamer, pour une portion dudit terrain non employée aux travaux d'utilité publique en vue desquels l'expropriation a été prononcée, l'exercice du droit de préemption écrit, en faveur des expropriés, en l'art. 60 de la loi du 3 mai 1841, il ne peut être repoussé par ce seul motif qu'il aurait touché l'intégralité de l'indemnité d'expropriation sans aucune réserve, et encore qu'il dût prévoir, à ce moment, qu'une partie du terrain exproprié ne recevrait pas la destination en vue de laquelle il avait été acquis.

Le Sénat a déclaré, dans sa séance de mercredi, qu'il ne s'opposait pas à la promulgation de la loi relative à la levée supplémentaire des lettres.

Cette amélioration, si importante pour le commerce sera pratiquée à partir du 15 mai.

On espère qu'elle sera étendue aux principales villes de province.

Le préfet du Nord donne avis que la circulation des voitures sera interrompue pendant vingt-cinq jours, à partir du lundi 18 mai courant, sur la route départementale n° 14, section du Blanc-Four, à Tourcoing, pour l'exécution de travaux de pavage.

Les voitures allant d'Halluin à Tourcoing emprunteront la route n° 14 et le chemin de grande communication n° 9. La circulation des piétons sera maintenue.

L'ouverture du cours public d'anglais a eu lieu mercredi dernier dans une des salles de l'École mutuelle.

Nous rappelons au public que ce cours aura lieu les mardi et jeudi de chaque semaine de huit à neuf heures du soir.

Le prix de la souscription est de 20 francs pour les quatre mois.

Des listes de souscription sont déposées au bureau du *Journal de Roubaix*.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 00 c. à l'hectolitre.

### COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 11 mai, à 8 heures du soir.

Action des acides, et spécialement de l'acide nitrique sur les métaux. — De la gravure sur cuivre. — De l'eau régale et de ses emplois.

### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 13 mai, à 8 h. du soir.

CHROMATIQUE. Spectre solaire. — Les divers rayons colorés sont inégalement réfringibles. — Les rayons du spectre sont simples. — Le mélange des couleurs du spectre forme du blanc. — Explication de quelques phénomènes d'optique.

### CHEMIN DE FER DU NORD.

Assemblée générale du 30 avril 1863.

Cette réunion, tenue sous la présidence de M. le baron James de Rothschild, était une assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Il ne s'agissait pas seulement d'entendre les rapports de la commission des comptes et du conseil d'administration, d'approuver les comptes et de fixer le dividende, mais bien aussi et surtout d'approuver la convention conclue le 16 juin 1862 entre la Compagnie du Nord et M. le ministre des travaux publics.

La Compagnie du Nord a demandé la concession de deux nouvelles lignes peu importantes quant à la longueur et à la dépense de construction, mais fort utiles pour compléter son réseau.

La première consiste en un simple embranchement de 13 kilomètres de la ligne de Calais à la frontière belge. La seconde a 31 kilomètres, elle s'étend de Valenciennes à Achette sur la ligne d'Erquelines près Landreies.

Après avoir fait ressortir l'importance de ces concessions pour l'avenir de la Compagnie, le rapport entre dans le détail des travaux exécutés en 1862 : trente-six maisons de gardes ont été construites sur l'ancien réseau, différentes sections ont été ouvertes sur le nouveau réseau, les terrains ont été achetés pour l'exécution du chemin de fer de Boulogne à Calais. Les travaux sont commencés entre Marquise et Calais, et on s'occupe d'organiser les ateliers entre Marquise et Boulogne.

Plusieurs gares ont nécessité des travaux pour leur agrandissement et leur appropriation par suite de l'augmentation du trafic.

Les ateliers de construction de Charleroy ont dû être aussi agrandis.

Des commandes considérables de matériel roulant ont été faites en 1862, il ne s'agit de rien moins que de 65 locomotives, 300 voitures à voyageurs et 1,700 wagons à marchandises. La presque totalité de ce matériel est livrée. La Compa-

gnie du Nord est donc en mesure de satisfaire à la reprise des transports attendue aussitôt l'amélioration des affaires commerciales, un peu entravées par la guerre d'Amérique et autres circonstances connues qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici.

La Compagnie du Nord a dû, comme les autres compagnies, émettre des obligations, afin de se procurer les capitaux nécessaires pour solder ces travaux, et l'a fait avec un succès exceptionnel, le taux moyen est de 340 56.

Les dépenses d'exploitation ont été de 2 30 p. 0/0 supérieures en 1862 à ce qu'elles avaient été en 1861 et en 1860. Cela tient, dit le rapport, à l'extension du service de nuit et à l'augmentation du personnel, dont on a réduit le temps de présence sur la ligne dans un intérêt humanitaire et de bonne administration.

Il n'est pas possible de comparer les produits du nouveau réseau en 1862 avec ceux de 1861, attendu la différence radicale des termes de comparaison.

Les recettes brutes de l'exploitation de l'exercice 1862 se sont élevées à 70,112,546

Déduisant les dépenses d'ordre, impôt du dixième, etc. 4,448,923

Il reste 65,663,623

A quoi ajoutant le solde de 1861, la réserve spéciale, et les bénéfices des exercices clos 1,171,862

Total des produits bruts 66,835,485

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 26 millions, 064,336 francs, en sorte que le produit net, malgré l'augmentation des recettes, ne s'éleva qu'à 40 millions, 771,149 fr., soit seulement 76,245 francs en plus que pendant l'exercice 1861.

Les comptes de 1861 et 1862 ont été approuvés, le dividende a été fixé à 62 fr. Les administrateurs sortants ont été réélus, et la nomination de M. de Soubeyran, sous-gouverneur du Crédit foncier, en remplacement de M. Dassier, a été confirmée.

Enfin les membres de la commission des comptes ont été réélus.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 6 le 7 hausse baisse  
3 % ancien. 69.50 69.25 » » » 25  
4 1/2 au compt. 97.25 97.10 » » » 15

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 6 mai 1863.

On dit que M. Odilon Barrot est porté candidat, dans les prochaines élections, pour le département du Bas-Rhin.

Le duc de Chartres, second fils de feu le duc d'Orléans, vient de passer plusieurs jours à Bruxelles auprès de S. M. le roi Léopold. Le prince a quitté Bruxelles hier pour se rendre en Allemagne.

S'il fallait en croire certains renseignements, le projet de certain hypothécaire soumis à l'Empereur par MM. de Kerveguer et Millaud, permettrait de rembourser en cinquante ans la dette patrimoniale et territoriale de la France.

Ce matin les spahis déjà arrivés, se promenaient dans Paris, couverts de leurs manteaux rouges, marchant d'un pas tranquille et lent. Ils avaient la majesté de sénateurs romains. Plusieurs allaient au jardin des plantes visiter les lions, les hyènes, les chacals, les panthères, les tigres, les jaguars, leurs compatriotes.

On avait annoncé hier l'appel pour demain de l'affaire du duc d'Aumale contre l'autorité qui a ordonné la saisie de son

histoire du prince de Condé. La première chambre civile saisie de procès a renvoyé la cause à huitaine, dernier délai, sur la demande des parties.

La *Gazette de Trieste* nous apporte une nouvelle fort extraordinaire qui nous donnerait une fois de plus, si elle se confirmait, la mesure de l'amitié de l'Angleterre :

« Les travaux du canal de Suez se poursuivent, dit-elle, et il est certain que cette grande œuvre s'achèvera si on n'y met pas obstacle. Mais l'Angleterre paraît décidée à empêcher son achèvement coûte que coûte; et comme elle veut se donner l'apparence du désintéressement, elle met en avant la Porte. Déjà le cabinet ottoman a envoyé il y a quelques jours à Paris une note qui certainement a été communiquée aussi à d'autres puissances, et dans laquelle non-seulement il se plaint des procédés de la France en Egypte; mais pose des demandes déterminées. »

« La Note commence par reconnaître l'utilité du canal pour le commerce et déclare que la Porte n'a aucune objection à faire à ce travail; mais ajoute-elle, dans sa forme actuelle, cette œuvre constitue évidemment un danger menaçant pour la paix du monde, et il faut par conséquent qu'elle soit soumise à des règlements et à un contrôle particulier. Dans ce but, elle demande que, comme il n'est plus possible d'interrompre ce travail, le canal et toutes les annexes, telles que ports, docks, ateliers, etc., soient remis exclusivement aux mains du gouvernement égyptien, et soient administrés et surveillés spécialement par ce gouvernement. »

« Les colonies d'émigrants étrangers qui existent seront supprimées, et il sera sévèrement défendu d'en former d'autres. C'est dire, en d'autres termes, que les Français occupés au canal, depuis M. de Lesseps jusqu'au dernier ouvrier algérien, doivent renoncer aux droits qui leur sont assurés par des contrats et n'ont qu'à s'embarquer immédiatement. Mais cela ne suffit pas au gouvernement turc. Il demande, en outre, que le canal resté fermé pour toujours aux bâtiments de guerre, à l'exception des navires ottomans. »

« Ensuite on propose la construction de forteresses capables d'assurer l'exécution de cette disposition, et on revendique le droit de garnison sur le côté oriental du canal, le territoire soumis à la souveraineté de la Turquie commençant là. On ne voudrait donc concéder aux Egyptiens que la rive occidentale. On exprime, en terminant, l'espoir que les grandes puissances garantiront ces stipulations. »

Cette note de la *Gazette de Trieste* est fort grave, comme on le voit et il convient jusqu'à plus ample information, de lui en laisser toute la responsabilité.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

### FAITS DIVERS.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure un tarif spécial pour le transport à grande vitesse des voyageurs dans des fauteuils-lits, aux conditions suivantes :

Les places de fauteuils-lits sont taxées un tiers en sus du prix des places de première classe. Les voyageurs munis de billets de première classe peuvent, moyennant supplément de prix d'un tiers en sus, monter dans un compartiment de fauteuils-lits, s'il s'y trouve des places inoccupées. Les voyageurs ne peuvent exiger des places de fauteuils-lits si le train ne contient pas de voitures de cette espèce, ou si celles qui s'y trouvent n'ont pas de places de fauteuils-lits disponibles. Les militaires ou marins voyageant en fauteuils-lits n'ont droit qu'à la remise qui leur serait faite individuellement s'ils voyageaient en voiture de première classe.

pit de mes graves inquiétudes, accroit encore ma désolation. Voilà bien les hommes; de vrais monstres d'indifférence et d'égoïsme ! Je serais tentée d'envier ton veuvage !

— Ainsi va le monde ! répondit Berthe. On ne peut tout posséder. Je t'envie Marie; nous sommes donc quittes. »

Eugénie tressaillit. Ce désir de Berthe lui semblait fort dangereux pour ses projets. « Je te donne Marie, s'empressa-t-elle de repliquer; tu l'élèveras. »

— Il doit être plus difficile de faire l'éducation d'un enfant étranger que celle d'un enfant à soi, répondit Berthe avec calme et sans accepter le présent. D'ailleurs, je n'ai pas de vocat on particulière pour cette mission; j'aime la fille, et voilà tout.

— En effet, répliqua méchamment Eugénie, tu ne possèdes pas le moindre talent pour l'éducation; tu gâtes horriblement Marie.

— C'est sans doute, répondit Berthe en riant, que je ne me sens pas responsable des défauts d'un enfant étranger, et que je ne puis l'aimer du véritable amour maternel.

— Tu finis toujours par avoir raison, Berthe; tu es réellement un esprit supérieur, dit Eugénie, recourant en dernière instance, selon sa coutume, au moyen qui agit efficacement sur tous les mortels : la flatterie, dispensée avec discernement, à la dose convenable.

Le soir, quand toute la famille se fut installée dans la maison louée par Berthe la marquise envoya prier Achille de venir les voir; mais il n'était pas chez lui. Alors elle fit la reconnaissance des lieux. Une terrasse de cinquante pas de longueur conduisait en droite ligne de son salon à

celui du pavillon d'Achille. Elle mesura exactement cette terrasse et en marqua le milieu par une rangée de pots de fleurs, puis elle dit à sa sœur qui elles avaient pour voisin.

« Quelle circonstance désagréable ! s'écria Eugénie. Cet homme aura sans doute du ressentiment contre nous. »

— Non, répondit Berthe; à Bordeaux il s'est montré fort aimable avec moi, comme je te l'ai dit alors.

— Ah ! est-ce celui que tu voyais tous les jours chez ta belle-sœur et qui jouissait de tant de faveur auprès d'elle que tu avais fini par partager l'intérêt extraordinaire qu'elle lui portait ?

— Nullement, répliqua la marquise avec sécheresse. Mon intérêt pour les personnes m'est inspiré par elles-mêmes et non par autrui, et j'en aurais conçu pour M. Ducrozet, non seulement sans Charlotte, mais encore sans la fin tragique de son frère par la balle du nôtre.

— De quelle maison est-il ? demanda Eugénie.

— Il n'est pas noble.

— Comment est-il donc parvenu dans la carrière diplomatique ? J'ai lu hier sur sa carte : attache d'ambassade.

— Comme tous les hommes capables font leur chemin dans la carrière pour laquelle ils ont du talent. »

Sans en avoir la moindre envie, Berthe fut contrainte de rompre lance sur lance en faveur d'Achille, pour le défendre contre les insinuations de sa sœur. Eugénie était jalouse comme un amant, à cette différence près que sa jalousie n'avait pas pour objet l'affection, mais bien la fortune de la marquise. Si la jalousie amoureuse peut occasionner un demi-désespoir, celle de l'amitié cupide cause infailliblement un

désespoir complet; car l'amour seul est assez enchanteur pour rendre quelque peu tolérable le joug du despotisme. Berthe reconnaissait très-distinctement ce désir de la dominer, mais sans en deviner le véritable but. A l'exemple de ceux qui, possédant tout ce qu'on achète avec de l'or, aspirent à d'autres biens, elle n'attachait pas de prix à l'argent. Elle s'imaginait qu'Eugénie, despote comme leur mère, voulait simplement faire marcher tout à sa guise; et elle résistait de toutes ses forces à cette prétention, bien décidée à n'abdiquer en aucun cas son indépendance. Souvent il en résultait des discussions très-vives, et plus d'une fois la marquise se repentait, mais trop tard, d'avoir rejeté les conseils de Charlotte, quand celle-ci la pressait de ne pas se livrer à Eugénie.

Ce soir-là Achille rentra bien heureux. Depuis quinze jours, il attendait Berthe à Nice, et elle était arrivée enfin et forcée d'y séjourner quelque temps. Cette extrême faveur du sort lui paraissait de bon augure pour ses desirs, et ces desirs commençaient à se transformer en espérances.

Le lendemain, lorsqu'il se leva, Berthe était déjà au jardin avec Marie. Il ne voulait pas la déranger, craignant par-dessus tout de paraître importun; mais il souffrait d'avoir à garder envers elle ces considérations de politesse banale. Au pis-aller, cependant, elle ne pourrait que le congédier s'il lui était à charge. Il balança si longtemps que Berthe quitta le jardin et alla s'asseoir au bord de la mer. Marie se mit à chercher des coquillages. Après la promenade à âne, c'est là le plus grand plaisir de tous les enfants étrangers qui vont à Nice.

« La marquise a donc toujours ses allures solitaires ? se dit Achille; est-ce par goût ou par habitude ? Ne veut-elle avoir ou n'a-t-elle personne autour d'elle ? De quelle trempe sont sa sœur et son beau-frère ? Il faut que je cherche à faire leur connaissance. »

Ce désir ne devait pas tarder à s'accomplir. Après avoir écrit une couple de lettres, Achille se rapprocha de la fenêtre et vit Berthe toujours à la même place; puis il aperçut un homme âgé, à la mine joviale et grave tout ensemble, qui se promenait dans le jardin, le cigare à la bouche. « C'est le beau-frère, » pensa-t-il, et il se mit en devoir d'aller le rejoindre.

Le comte l'aperçut et s'avança aussitôt à sa rencontre avec courtoisie, comme s'il était le maître de la maison, tenu d'en faire les honneurs. « Je suis, dit-il, le beau-frère de la marquise de Valrive, dont vous êtes, monsieur, une ancienne connaissance. » Et, dix minutes plus tard, il était intime avec Ducrozet. Les gens superficiels ont le don de contracter facilement avec tout le monde une liaison superficielle. En une demi-heure, il raconta plus d'anecdotes et d'aventures de voyages, vraies et fausses, qu'un autre n'eût pu le faire en un mois. Achille finit par lui dire avec surprise :

« Je n'ai jamais rencontré personne d'aussi bien fait que vous, monsieur le comte, pour la vie de touriste. »

— J'ai le cœur jeune et l'œil ouvert; je me trouve bien dans toute position et j'en saisis le côté couleur de rose. Le rose est ma couleur favorite. A force d'admirer des jupes et des lèvres roses, je suis parvenu à conserver encore cette teinte là à mon humeur, malgré mes 60 ans. (Il négligeait une demi-douzaine d'années de

mois de nourrice, ayant résolu de ne jamais avoir plus de 60 ans, comme maintes femmes ont un attachement particulier, en fait d'âge, pour le nombre 20.)

— On ne vous donnerait pas cet âge, monsieur le comte, répondit Achille.

— Suivez mon exemple et ne ménagez pas la vie. C'est un préjugé de croire que l'existence soi-disant régulière nous conserve. Je dis, moi, qu'elle nous enrouille; car sa prétendue conservation se réduit à vous condamner, à 60 ans à peine, au coin du feu et à la diète. Depuis l'âge de 16 ans jusqu'à ce jour, je n'ai jamais pensé un moment à me ménager, et vous voyez que cela m'a parfaitement réussi. Ah ! voici venir ma belle-sœur que j'appelle l'infante à cause de la dignité de son maintien. »

Achille n'en revenait pas, non qu'il ne connaît des gens de l'espèce du comte; mais que Berthe en fit sa société, voilà ce qui le frappait d'étonnement.

« Comme vous ne venez pas à moi, messieurs, il faut bien que je vienne à vous, dit la marquise. »

— Nous nous contentions de vous admirer de loin, » répondit courtoisement le comte.

M<sup>me</sup> LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro.)

### KERMESSES.

Dimanche 10 mai.

Capinghem, Lannoy, Mons-en-Barœul. Jeudi 14 (jour de l'Ascension).

Don, Mouveaux.